

Ordre protocolaire : on ne touche à rien !

BELGIQUE Magnette et Bourgeois veulent se hisser à la hauteur de Michel. Circulez...

- ▶ Paul Magnette et Geert Bourgeois, ministres-présidents wallon et flamand, souhaitent se hisser - avec les membres de leurs gouvernements - au même rang que le Premier ministre fédéral et ses collègues rue de la Loi.
 - ▶ Rien ne changera pour ce 21 juillet.
 - ▶ La réforme ne passe pas la rampe.
- A l'Intérieur, Jan Jambon cale.

ORDRE PROTOCOLAIRE

13 rangs d'écart

1. Cardinaux
2. Doyen du Corps diplomatique
3. Président du Parlement européen
4. Président de la Chambre et Président du Sénat
5. Président permanent et membres du Conseil européen
6. Premier ministre
7. Vice-Premiers ministres (...)
19. Ministres-présidents des gouvernements des Communautés et Régions

La Belgique de papa n'existe plus, l'ordre protocolaire, lui, reste immuable. Cherchez l'erreur.

Les ministres-présidents des entités fédérées n'apprécient pas, n'apprécient plus. La sixième réforme de l'Etat, bouclée sous la législature précédente et mise en œuvre actuellement, donne à voir un Etat fédéral où les Régions et Communautés occupent une place grandissante, exerçant de plus en plus de compétences, mais le fédéral (anciennement « national ») continue de dominer dans la liste des préséances lors des manifestations officielles. Pensez au 21 juillet, mardi prochain, au défilé militaire, au Te Deum, également à la réception

organisée traditionnellement aux Affaires étrangères. Que personne ne bouge ! Les réformes institutionnelles ? La Belgique continue.

Pas pour Geert Bourgeois. Le chef du gouvernement flamand, N-VA, a fait savoir, s'il le fallait, qu'il souhaitait occuper

désormais une place aux côtés du locataire du « Seize », et modifier plus généralement l'ordonnancement ex-belge. Il n'est pas tout seul. Paul Magnette, chef du gouvernement wallon, PS, a jugé utile (répondant à une question écrite de Stéphane Hazée, Ecolo, à Namur) de confirmer à son tour que les ministres-présidents des Régions et Communautés (ses compères Rudy De-

motte et Rudi Vervoort, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et pour la Région Capitale) devaient pouvoir se hisser à la hauteur du Premier ministre fédéral. Et ainsi de suite pour ce qui concerne les responsables politiques aux différents étages de la maison Belgique : tous devront se retrouver sur le même pied à l'avenir, l'évolution institutionnelle de notre Etat veut cela, soulignent nos ministres-présidents.

Facile à dire. Pas facile à faire. Même pour un ministre de l'Intérieur... N-VA. Jan Jambon en l'occurrence. Ministre responsable. Qui avait annoncé son intention de modifier bel et bien l'ordre protocolaire, mais qui n'a pu concrétiser jusqu'à présent, maintenant la hiérarchie en l'état, reproduisant donc les ordres en vigueur depuis la fameuse Belgique de papa. Ce qui, de la part du nationaliste flamand, représente tout de même un petit aveu d'impuissance, même après neuf mois seulement d'exercice de ses responsabilités ministérielles. Il ne s'avoue pas vaincu pour autant. On marche sur des œufs, avouons-le.

Constitutionnaliste, député CDH, Francis Delpérée recadre pour nous : « Attention, l'ordre protocolaire, c'est un Mikado, on touche à une branche, et tout s'effondre... Sérieusement,

ce n'est pas un jeu. C'est une affaire politique, tous l'auront compris. Pas au sens partisan du terme, mais institutionnellement. On touche là à des fondamentaux. La prééminence, la prédominance, l'équipollence des entités fédérées et fédérale, tout cela n'est pas insignifiant. »

En attendant, les « régionaux » apparaîtront, ce 21 juillet, derrière les fédéraux, mais aussi derrière l'ensemble des ambassadeurs, le premier président de la Cour des Comptes, l'auditeur général du Conseil d'Etat, ... Une misère eu égard aux changements intervenus au sein de notre Etat fédéral, et à la tendance lourde à la fédéralisation, voire à la confédéralisation si l'on écoute les militants de la cause nationaliste au nord.

Jan Jambon dans le pétrin, André Fla-

haut se dit prêt à lui donner un coup de main. L'ancien président de la Chambre (PS), devenu ministre du Budget en Fédération Wallonie-Bruxelles, nous explique qu'il a l'intention de s'adresser au ministre de l'Intérieur pour lui suggérer d'adopter le schéma dressé lors de la prestation de serment de Philippe le 21 juillet 2013, lorsqu'il avait disposé sur la même ligne, le même rang, tous les responsables des exécutifs d'un côté (chefs de gouvernements fédéral et fédérés), tous les responsables du législatif de l'autre (les présidents d'assemblées), « et les représentants du clergé derrière », ce qui avait mis tout le monde d'accord. Croyait-on, du moins. Mais les conservatismes opèrent toujours. ■

DAVID COPPI

« "Homeland" nous permet de montrer notre savoir-faire »

Si le protocole révèle l'évolution des institutions, le défilé militaire du 21 juillet, lui, est une manière de mesurer la vitalité de l'armée. Le public ne manquera pas de saluer les douze F-16 qui survoleront mardi la capitale, symboles du déploiement en Jordanie et en Irak de la chasse belge face à Daesh – un déploiement prolongé aujourd'hui par une présence au sol en Jordanie. Mais pour le public non averti, le défilé terrestre est parfois plus complexe à interpréter. Décryptage avec le patron de l'armée de terre, le général-major Jean-Paul Deconinck, de Waremmes, qui commandera ce défilé pour la troisième année consécutive.

Le défilé proposera un « détachement Liban », le 11^e Bataillon du Génie, mais nous ne sommes plus au Liban...

C'est un hommage aux détachements qui s'y sont succédé (de 2006 à 2014, 5.500 soldats belges et luxembourgeois se sont déployés au Liban, NDLR). La mission est terminée pour l'instant, mais rien ne nous empêche de réfléchir à reprendre cette mission sous une forme ou une autre – si le besoin en est formulé.

Pour l'instant, nous avons encore un officier d'état-major au quartier général de l'Unifil, à

Naqoura (littoral du Sud-Liban, NDLR). C'est, à ma connaissance, le seul militaire belge qui évolue encore sous bannière des Nations unies. C'est un homme du Génie, centré sur l'ingénierie militaire et le déminage. Ce n'est pas un officier de liaison, c'est un officier qui remplit sa tâche au sein de l'état-major Unifil, mais c'est cette même personne qui nous tient au courant de l'évolution de la mission et des besoins.

Le Bataillon des Chasseurs ardennais défilera pour rappeler la mission que les Belges assument depuis 2013 au Mali. Cette mission reste importante pour l'armée belge ?

Ils sont environ quatre-vingt. C'est une mission de protection de force au bénéfice de la mission européenne de formation militaire au Mali (EUTM-Mali). La Belgique n'a pas envoyé d'instructeurs au Mali, mais nous y avons envoyé deux pelotons plus un petit état-major, et des éléments de soutien. Ce qui, au total, est assez

conséquent. Cette protection de force n'opère pas seulement autour du camp de Koulikoro (60 km au nord de la capitale Bamako, NDLR) mais aussi sous la forme d'escortes militaires entre Koulikoro et Bamako, et sous la forme de protection de force dans l'arrière-pays, lorsque l'entraînement se produit en dehors de Koulikoro. Comme pour toute mission nous intégrons également des officiers d'état-major aux différents niveaux de la mission EUTM : nous avons deux officiers d'état-major au quartier général de l'EUTM, à Bamako.

Quel est le bénéfice de ce genre de mission ?

C'est un appui, dans cette région du monde, à ce qu'on appelle le contre-terrorisme. On y forme des cadres maliens, qui seront ensuite engagés avec leur unité dans des fonctions nationales antiterroristes.

Cette mission nous permet de nous profiler comme « partenaire fiable » dans le cadre des opérations européennes. Et cela nous permet de garder le contact avec cette région du monde, une bande subsaharienne qui va devenir d'un intérêt croissant dans les prochaines années.

De fait, vos hommes sont aussi

présents dans une série d'États proches du Mali.

Correct. Nous irons cette

année encore au Bénin pour y entretenir la capacité parachutiste béninoise, nous irons en exercice en novembre au Gabon, et nous continuons à être actifs en République Démocratique du Congo. D'ailleurs, le détachement « africain » qui défile mardi est fourni par le 3^e Bataillon des Parachutistes, qui représente notre participation à l'effort de développement de l'armée congolaise par le biais de l'entraînement des unités de la brigade de réaction rapide.

Ce 3^e Bataillon des Parachutistes de Tienen défile aussi pour illustrer la participation de l'armée à l'opération « Homeland », le déploiement de militaires dans les rues de Belgique. Que vous a appris cette opération ?

Elle nous a permis de valider nos procédures de déploiement accéléré : la décision a été prise un vendredi, et, dès le vendredi soir, le détachement était prêt, était en place et prêt à remplir sa mission dès le samedi matin. Nous devons encore travailler au niveau des procédures logistiques afin d'accélérer la mise en place de l'équipement qui manquerait à tel ou tel détachement.

Par ailleurs, cette opération nous permet d'entrevoir la possibilité d'autres missions sur le territoire national, ce qui est une opportunité pour nous : cela nous permet de montrer notre savoir-faire, pas uniquement en opérations extérieures. Enfin, cela nous a permis de travailler sur le plan national en coopération avec la police, ce qui est un aspect que nous redécouvrons – et que la police redécouvre également de son côté.

Dans le défilé des troupes motorisées, vous dévoilez une opération à venir...

J'ai voulu y représenter un nouveau concept, la compagnie interarmes (Combined Arms sub-task Group). C'est une compagnie de manœuvre à laquelle on ajoute des éléments de support au combat et de soutien logistique. Vous verrez quelques pelotons de fusiliers sur véhicules Piranha (blindés d'infanterie) et Dingo (ca-

mions multitâches), mais aussi leur appui feu, leur appui Génie, les transmissions, la logistique, le médical, etc. Ce sera le cœur du défilé motorisé. Tout cet élément sera déployé en novembre en Lituanie, dans le cadre d'un exercice belgo-lituanien dénommé « Baltic Piranha ». L'exercice s'inscrit dans le cadre de ce que l'Otan appelle le

Readiness Action Plan (RAP), la réassurance des alliés situés à l'Est de l'Europe.

Dans la foulée des tensions accrues avec la Russie ?

Exact. L'exercice fera tourner une grosse compagnie, puisque nous serons 300 militaires belges déployés, en combinaison avec les Lituanais. ■

ALAIN LALLEMAND

FÊTE NATIONALE

Policiers et pompiers revendicatifs

Les policiers défilent à l'occasion de la Fête nationale. Ils seront aussi présents au sein du village policier, qui rassemble une centaine d'hommes.

Le ministre de l'Intérieur Jan Jambon (N-VA) a refusé d'exempter les policiers de ces démonstrations. Pourtant, les syndicats ont dé-

noncé le risque d'attentats à leur encontre. Jérôme Aoust, président faisant fonction au SNPS (Syndicat national du personnel de police et de sécurité), précise que les policiers ne craignent pas de participer au défilé : « Ce que l'on demande au ministre, c'est de prendre des mesures de précaution supplémentaires, absentes pour l'instant ». De leur côté, les pompiers veulent aussi faire entendre leur voix. Ils dé-

noncent les retards dans la mise en place de la réforme des services incendie. Ils pourraient porter des brassards noirs ou installer des rubans noirs sur les camions le 21 juillet, selon Éric Labourdette, de la cellule « pompiers » au SLFP (Syndicat libre de la fonction publique).

L'organisation de la Fête nationale a donc lieu dans un climat tendu.

FL. T. ST.